

Lunéville - Saint Dié (L23)

Mise en service Lunéville ⇄ Raon L'Étape : 17 mai 1864
Raon L'Étape ⇄ Saint Dié : 15 novembre 1864

Mise à double voie A voie unique depuis l'origine

Profil en long / Profil à plat

Gradient maximal	7 ‰	
Altitude maximale	m	atteinte au pK
Longueur maximale en alignement	m	(pK à)
Rayon minimal en courbe	m	

Electrification

Type	25 kV
Fréquence	50 Hz
Mise en service	2006
Implantation des sous-stations / Zones couvertes	

Signalisation

Type	Bloc Automatique à Permissivité Restreinte (BAPR)
Mise en service	Lunéville ⇄ Raon L'Étape : Octobre 2003 (BAPR) Raon L'Étape ⇄ Etival-Clairefontaine : 1988 (BAPR) Etival-Clairefontaine ⇄ Saint Dié : 1986 (BAPR)

Principaux ouvrages d'art

Aucun ouvrage d'art notable sur la ligne

Vitesses limites

Sens impair

De	À	AGC	Autorails	TGV	Z2	Autres automotrices	V140	V120	ME100	MA100	MA90	MA80
Lunéville	Raon L'Étape	120	120	120	120	110	110	110	80	80	80	80
Raon L'Étape	Saint Dié	120	120	120	120	110	110	110	80	60	60	60

Sens pair

De	À	AGC	Autorails	TGV	Z2	Autres automotrices	V140	V120	ME100	MA100	MA90	MA80
Saint Dié	Raon L'Étape	120	120	120	120	110	110	110	80	80	80	60
Raon L'Étape	Lunéville	120	120	120	120	110	110	110	80	60	60	80